

Le 4 septembre 2026

**Objet : Convocation à l'assemblée générale annuelle des parents 2026-2027**

Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale annuelle des parents de l'école Louis-Philippe-Paré, qui se tiendra le **16 septembre 2026**, à **19 h**, dans le hall, à l'entrée des élèves (porte 30).

Par le passé, cette assemblée était suivie de la première rencontre de parents pour ceux n'ayant pas eu de rencontre avant la rentrée scolaire. Toutefois, notre organisation est maintenant différente. Ainsi, **avant le 30 septembre**, vous recevrez par courriel un lien vous permettant de visionner la présentation des enseignants de vos enfants, dans laquelle vous serez informé du fonctionnement et des attentes de chacun.

Dans l'attente de vous rencontrer lors de cette assemblée, nous vous prions d'agréer, chers parents, l'expression de nos salutations distinguées.

*Pauline Martin Paquet*

Directrice

École Louis-Philippe-Paré

p.j. : Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle des parents 2026-2027.

**ORDRE DU JOUR**

**Le mercredi 16 septembre 2026**

**Entrée des élèves, 19 h**

1. Mot de bienvenue;
2. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption du procès-verbal du 17 septembre 2025;
5. Information de la part de la direction de l'école;
  - a) Rapport annuel 2025-2026;
  - b) Résumé des normes et modalités à l'intention des parents;
6. Rôle du conseil d'établissement;
7. Nomination d'un président d'élection;
8. Élection des parents au conseil d'établissement 2026-2027;
9. Élection d'au moins deux substituts au conseil d'établissement (article 51.1 LIP);
10. Élection de représentant au comité de parents et d'un substitut;
11. Décision quant à la mise en place d'un organisme de participation des parents (OPP);
12. Levée de l'assemblée.

*Pauline Martin Paquet*

Directrice

École Louis-Philippe-Paré